

Présents : F. GAUQUELIN, JM BUGNET, C ROTHEA, G LEVEQUE, J CHAPUS, M GILLE, MJ JOUBERT, M CASTELLANO, E PUYJALINET

Services : J BILLARD

| Sujets abordés | Décisions |
|---|--|
| <p>Ilot du sentier</p> <p>Suivi de réception Opérations de réceptions de chantier. Rappel visite commission de sécurité du 23/06 Proposition de visite de l'école livrée le jeudi 9 juillet 19h ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux (nouveaux et anciens)</p> <p>Problème de présence de chats sur la cour de l'école (plante répulsive à prévoir)</p> <p>Inauguration ilot du sentier : plusieurs propositions de date :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Samedi 19/09 (en lien avec la journée du vélo du 20 septembre) ➤ Samedi 26/09 ➤ Samedi 3/10 ➤ Samedi 10/10 <p>(NB post réunion : cette dernière date serait la plus adaptée pour le Président du Département)</p> <p>A contrôler auprès du Sous-Préfet, de la Région, de la CAF.</p> <p>Gestion du stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduire le temps de stationnement autorisé pour éviter qu'il y ait des voitures "tampons" tout en permettant les utilisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Ecole maternelle : dépose des enfants - Salle polyvalente : activités des associations en journée comme le soir (les amplitudes varient) - Marché (rotation des places) <p>> Arbitrer les amplitudes de la zone bleue</p> | <p>Zone bleue salle polyvalente : proposition de réglementation : Se caler sur les horaires école + périscolaire : "les jours de classe, de 07h à 12h et de 13h30 à 18h30 dans la limite d'1h »</p> <p>Maintenir même après retrait des bungalows une phase de maintien de la zone bleue devant l'école élémentaire et maintien du parc mestre pour les enseignantes.</p> |
| <p>Urbanisme</p> <p><u>Copil anneau historique</u> Suivi avec tous les acteurs concernés (ABF, la CCVG, la DDT, l'EPORA, OPAC, H&H et Moe) Consensus général sur les orientations. Un travail complémentaire à mener sur la façade chevet de l'église et le pignon de l'ilot Mestre (encore trop marqué sur l'avenir J NEMOS) « Dialogue architectural » à organiser entre maison blanche et chevet La programmation évolue, avec le rdc St Jean susceptible d'être dédié intégralement à la mairie. En parallèle, la maison médicale (ilote mestre) pourrait voir sa programmation réduite à 400 m² au lieu de 450 m² en cas de parking souterrain (profil de la rampe d'accès)</p> <p>Rétroplanning :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Juillet : calage programmation suite à esquisses, adaptations suite aux remarques du COPIL, - Septembre : phase concertation, commission générale, pré candidature phase 2 étape EcoQuartier - Automne : actualisation convention maîtrise d'ouvrage unique et dépôt de PC. | |

➤ **Démarrage d'opération à horizon mi 2021**

En parallèle, travail sur le processus Ecoquartier / définition des critères.
Prévoir une présentation succincte en commission urbanisme du 30/06
Valorisation de l'espace/ continuité Mairie / Maison St Jean.

Ecoles

Masques région

Mise à disposition par la Région des masques pour les enfants d'élémentaire (à partir du CE1 / 8 ans), distribution directe par les enseignantes concernées.

Reprise de l'école « à plein temps » :

Point d'étape / bilan reprise. Continuité 2S2C classe de Mme BEVALOT. Restaurant scolaire.
Pas de souci sur la continuité avec repas sur place.

Bâtiment

Agence Postale Communale et accueil

Point d'étape rétroplanning à jour (coordination moe / La Poste) :

Rétroplanning consultation :

- Lancement consultation : 3/07
- DLRO : vendredi 24/7
- Analyse semaine du 27 juillet

Rétroplanning travaux :

- Le cahier des charges prévoira une obligation de démarrage des travaux à partir de la semaine du 31 août.
- Durée estimée : 6 à 8 semaines de travaux, soit **au plus tard 19 octobre**
- Création des lignes sur début octobre (semaine du 7/10)
- Semaine du 19/10 : Travaux finaux
 - o Installation technique matériel de la Poste
 - o Installation du coffre (2 codes seront créés : un code à la connaissance de l'agent, 1 code à la connaissance du convoyeur pour assurer traçabilité des usages du coffre)
- A compter de l'ouverture de l'APC (semaine du 2/11) : prévoir travaux de « remise en l'état » de l'actuel bureau de poste.

Rétroplanning RH :

- Lancement du recrutement dès que possible avec date de prise de poste indiquée : **courant semaine du 19/10** (pour prévoir une semaine de coordination sur les missions administratives connexes / binomage accueil)
- Doublure avec agence postale la semaine du 26/10 (ou quelques jours plus tôt si possible > en attente de retour de la poste). Ce binôme se ferait sur l'agence postale communale de Rontalon (distance importante mais agent reconnue pour ses grandes qualités pédagogiques et actuellement quelques soucis RH sur les agences les plus proches de nous...)
- **Installation le lundi 2/11 et ouverture officielle le mardi 3/11 (ou ouverture officielle dès le lundi 2/11 en fonction de la formation).**

Le bureau de poste actuel sera ouvert jusqu'à l'ouverture de l'APC, ouverture les mardi, jeudi (8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30) et le samedi matin (de 9h-12) à compter de la semaine du 29 juin, jusqu'au 29 août. Amplitude susceptible d'être élargie par la suite.

RH

AT Joseph

Point sur son état de santé
Retour le 23/06 à domicile.
Fémur cassé.
Opération avec pose de plaque vendredi 20/06

**Service bâtiment :
accord sur renfort
mois de juillet**

Opportunité de remplacement sur le mois de juillet.

G. Gros

Rappel dernier jour le 3 juillet, prévoir pot de départ **vendredi 4 septembre 2020 salle des lumières**

ST

Prévoir un nettoyage / entretien renforcé des rues espaces verts

Entretien tombe Ninon vallin et désherbage cimetièrè

Echéances décisions

Commissions

Point d'étape sur la préparation des commissions / sujets à l'ordre du jour

Objectif : susciter les questions.

Conseil municipal

Point sur l'ordre du jour du CM

Réouverture accès Extranet => point sur les droits

A débattre notamment :

- Règlement intérieur du conseil municipal
- Noms pour la commission communale des impôts directs. Pour rappel, cette commission a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou les nouvelles évaluations de locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Composition : 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants + Le Maire (de droit). Cette commission est arrêtée pour la durée du mandat soit jusqu'en mars 2026.

La commune doit proposer 2 fois plus de noms que de sièges (soit 32 candidats pour 16 sièges), puis c'est l'administration fiscale qui arrête la liste, avant la tenue de la première réunion (fin d'année)

La fréquence de réunion est : une réunion annuelle en journée. Recherche de noms complémentaires (les conseillers municipaux peuvent être proposés) .

- Dépôts sauvages : La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit que les maires peuvent infliger aux contrevenants une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € puis faire procéder d'office à l'enlèvement des déchets « aux frais de la personne mise en demeure » dans un délai ramené à 10 jours. Une astreinte journalière de 1 500 € par jour au maximum peut toujours être prononcée mais le montant de l'astreinte comme celui de l'amende sera désormais recouvré par la commune ou l'EPCI compétent.
Auj, amende jusqu'à 500 € / tonne de déchets, 400 € par tonne supplémentaire et retrait par les ST.

Vie associative

Protocole sanitaire nouvelle version

Réouverture possible aux associations des salles communales avec rassemblement de + de 10 personnes à l'intérieur des salles (sous réserve du respect des gestes barrières, et sans sport de contact)

A l'ombre du cuvier : ouverture libre pour deux soirées, grâce à la subvention de la municipalité
Sur le thème de Beethoven (17 et 18/07)

Intercommunalité

Séance d'installation du conseil communautaire le 6/07 à 18h30

Communication :
diffuser largement les accès extranet aux élus.

CCID : propositions de noms complémentaires pour le bouclage de la liste :

- Ph. Marey
- M. Gille
- B. Descotes
- M. Chamouton

Déchets sauvages :
étudier possibilité d'un modulo de 500 à 1000 € d'amende par dépôt avec identification du contrevenant.
Réglementairement, les dispositions ont évolué vers une plus grande latitude donnée au Maire

Formations : réception des invitations de la CCVG, relance à faire auprès de l'ensemble des conseillers municipaux

Agenda

- 23/06

10h : visite de sécurité

12h : déjeuner des Maires CCVG

18h30 : GT Communication

25/06

14h : COPIL Corfu Solaire

15h : Réunion des Maires / Département du Rhône (Salle le trait d'union à Montagny)

19h : commission affaires générales

26/06

9h : Réunion avenir du club de foot

14h : OAP LA valois

29/06

19h : Commission intergénérationnelle

30/06 :

9h : Rdv Département / giratoire RD117 Les ayats

19h : commission envt, équipements, grands projets, urbanisme

2/07 :

20h : Conseil municipal

Questions diverses

- Tour de table des adjoints
- **Prochain CA le mardi 7 juillet 19h** (en raison du conseil communautaire du lundi soir et de la formation ccvg du mardi après midi)

Le maire,
Françoise GAUQUELIN

